

Graphique 3: Mesures limitatives de liberté MLL-PEA

Commentaire ANQ sur la
comparaison présentée
(Graphique 3)

Ce graphique présente les
résultats des cliniques liés à
la proportion de cas (patients
concernés par au moins une
mesure limitative de liberté),
sans ajustement des risques
du 01.01.2022 – 31.12.2022.
Seules les cliniques ayant
appliqué au moins une
mesure limitative de liberté
durant la période de relevé
sont représentées. Au total,
4'394 traitements
stationnaires dans 20 (sur 30)
cliniques ont pu être évalués.

